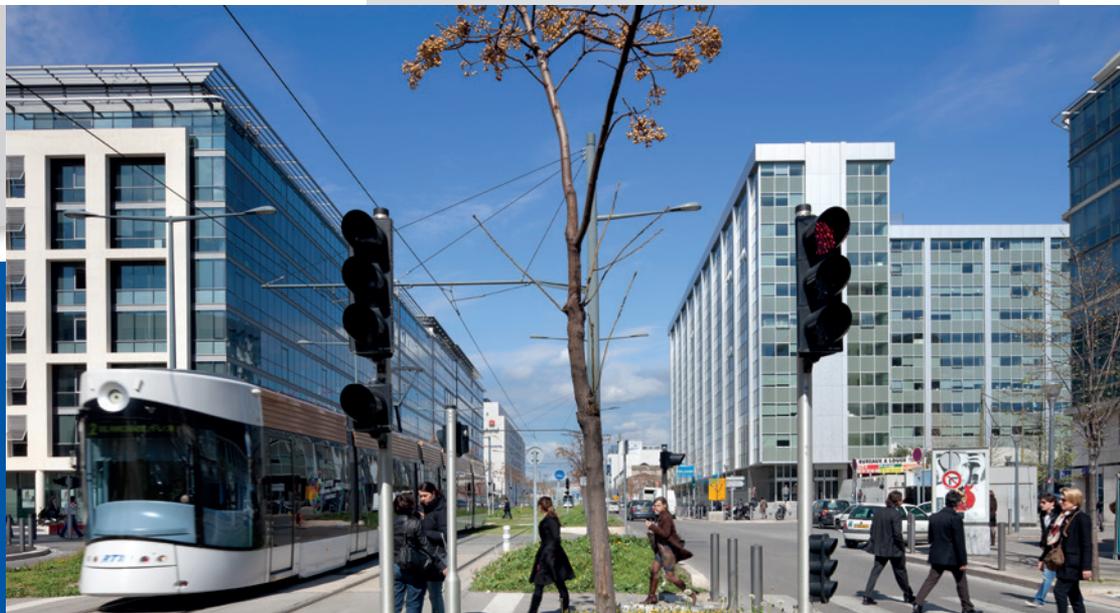


Syndicat des entreprises
de génie électrique et climatique



SOMMAIRE

2-3

- Une année blanche pour les professionnels en 2015
- Palmarès du Concours Lumières 2016
- Conférence du SERCE « Convergence énergie/numérique : quels réseaux et services intelligents pour demain ? »

4-5

ÉNERGIE & ENVIRONNEMENT

- La rénovation des bâtiments publics des collectivités à l'étude
- Smart Building Alliance : l'enjeu de l'interopérabilité des solutions
- Conférence du SERCE au Salon des Maires : « Rénover l'éclairage public, consommer moins et réduire les nuisances »
- Un nouveau guide pour lutter contre la prolifération des plantes invasives

6

SÉCURITÉ

- 50^{ème} édition du Concours Sécurité SERCE/OPPBTP

7

FORMATION

- Un nouveau Directeur à la tête de FORMAPELEC
- Formation réseaux électriques : le SERCE et le GRETA21 inaugurent une nouvelle plateforme en région Bourgogne Franche-Comté

8

EN BREF

- Publications
- Nominations
- Agenda du SERCE



Économie connectée :
quelle place
pour la
profession ?

À lire Edito et page 4





La révolution numérique occupe tous les esprits et chaque jour amène une innovation qui bouleverse l'environnement économique.

Les entreprises du SERCE sont depuis longtemps des acteurs du numérique en associant le génie électrique et les technologies de l'information et de la communication. Elles vont maintenant plus loin en innovant sur le « smart » notamment dans trois domaines :

- **Les Smart Grids.** Les réseaux intelligents permettent notamment un pilotage efficace de la consommation d'énergie en éclairage public et l'émergence de nouveaux usages qui peuvent lui être associés (vidéo-surveillance, borne wifi, station météo, gestion du stationnement, etc.) via des applications accessibles aux habitants. Ils favorisent également le développement de nouveaux procédés de stockage d'énergie à partir de production d'énergie renouvelable.

- **Les Smart Buildings.** Le bâtiment est un élément essentiel de la transition énergétique. Les entreprises du SERCE ont développé des savoir-faire et des innovations pour des bâtiments peu consommateurs d'énergie et pilotables en fonction des usages. Elles y associent leurs compétences en matière de prévention incendie, de contrôle d'accès, etc, permettant la gestion du bâtiment dans son ensemble et dans la durée, selon sa spécificité et les flux qui lui sont propres (énergie, télécoms, VDI, air, occupants et public).

- **La Smart City.** L'association des Smart Grids et des Smart Buildings dessine les contours de la Smart City qui favorise les échanges d'énergie entre les bâtiments et les quartiers en fonction de leurs besoins aux divers moments de la journée. La mobilité électrique via les tramways, les téléphériques urbains, les bornes de recharge pour les véhicules électriques contribuent à la réalisation de villes intelligentes favorables aux enjeux climatiques.

La convergence de l'énergie et du numérique, le futur des Smart Cities est étroitement lié au développement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire. Il faut une politique claire qui assure aux collectivités un égal accès à ces nouvelles technologies qui sont un facteur d'attractivité pour l'implantation de nouvelles activités économiques sur leur territoire.

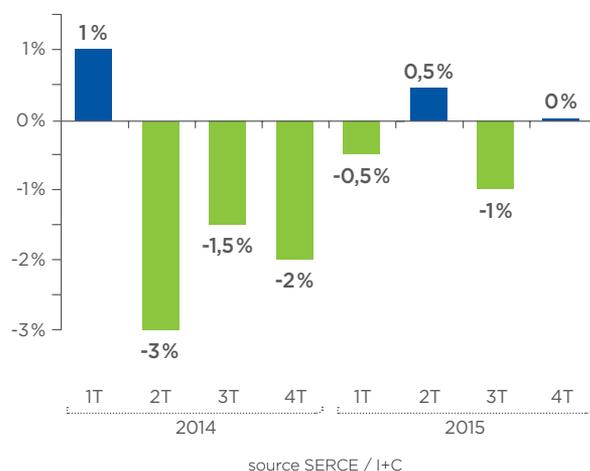
Guy LACROIX
Président du SERCE



BILAN ÉCONOMIQUE 2015 : UNE ANNÉE BLANCHE POUR LA PROFESSION

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ 2014-2015 ENQUÊTE D'OPINION TRIMESTRIELLE SERCE

Comparaison trimestrielle établie par rapport au trimestre identique de l'année précédente



En 2015, l'activité des entreprises de génie électrique et climatique est restée stable comparée à l'année 2014, malgré une légère décroissance observée en période estivale.

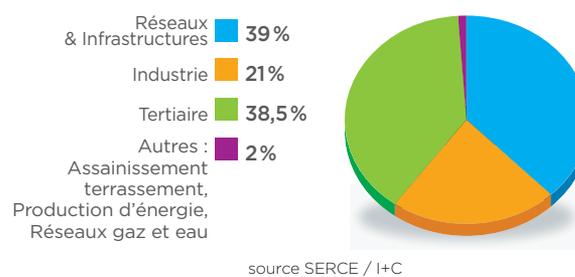
La dégradation de la conjoncture économique, la suspension de grands projets et la chute des dotations de l'Etat aux collectivités locales et territoriales sont à l'origine de cette situation qui a accentué le manque de visibilité des entreprises.

Tous marchés confondus, le chiffre d'affaires global réalisé en 2015 par la profession s'est élevé à 16,9 Mds€ (France). Les entreprises du SERCE emploient près de 140 000 salariés, répartis sur plus de 900 sites dans toute la France.

CA 2015 FRANCE : 16,9 MDS €

RÉPARTITION DU CA EN FRANCE 2015 PAR MARCHÉS

Tous marchés confondus,
part de la maintenance dans le CA France 2015 : 18,5%

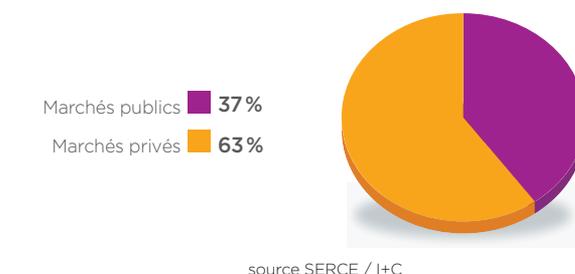


En 2015, la part de marché de l'activité sur **le marché tertiaire (38,5%) a très légèrement diminué** (39% en 2014, 41% en 2013). Les travaux de maintenance ont principalement mobilisé les entreprises, faute de nouveaux chantiers d'envergure.

Avec 20,5% de part de marché, l'activité réalisée dans **l'industrie atteste un léger repli en 2015** (22% en 2014, 19,4% en 2013). Ce marché, une fois les travaux de maintenance de l'appareil productif réalisés, souffre de la dégradation de l'activité industrielle.

Les travaux d'infrastructures et de réseaux représentent une part importante de l'activité des entreprises du SERCE : **39% en 2015** (38% en 2014 et 39,6% en 2013) malgré des difficultés liées aux problématiques de financement des collectivités territoriales. Les investissements prévus pour le Réseau de Transport de l'Électricité (RTE), le gestionnaire du réseau de distribution électrique (ERDF) et les syndicats d'énergie ont permis de soutenir l'activité, malgré un durcissement des relations contractuelles.

RÉPARTITION DU CA EN FRANCE 2015 SELON LA NATURE DES MARCHÉS



En 2015, les **marchés privés** ont absorbé 63% de l'activité (contre 60% en 2014), tandis que la part de la **commande publique** a sensiblement reculé (37% en 2015 contre 40% en 2014), probablement en raison de la contraction des investissements réalisés par les collectivités locales et territoriales.

ZOOM SUR...

PALMARÈS DU CONCOURS LUMIÈRES 2016

Le jury de la 28^{ème} édition du Concours Lumières®, présidé par M. Louis-Albert de Broglie et organisé conjointement par le SERCE et Philips Lighting, a délibéré le 11 mai dernier pour décerner les trois prix qui seront remis aux lauréats cet automne.

Sur les 18 dossiers de candidatures examinés, le jury a retenu trois réalisations très différentes s'inscrivant dans une démarche paysagère ou urbain : la lumière transfigure un lieu de stockage en un livre géant, souligne la silhouette d'une citadelle dans le paysage nocturne ou permet aux visiteurs de déambuler et de (re)découvrir le passé médiéval d'un village.

Le jury a particulièrement apprécié la cohérence de ces mises en lumière par rapport à leur environnement, leur fonction ou le passé historique du site ainsi valorisé. Très sensibilisé à l'impact environnemental de l'éclairage, il a également pris en compte la performance énergétique de l'installation, l'intégration des équipements afin de réduire leur impact visuel et la réduction des nuisances lumineuses.

1^{er}

Ville de Lyon
(69 - Rhône)

pour la mise en lumière
du **Silo à livres**
de la **Bibliothèque**
municipale de la **Part Dieu**



Cette réalisation souligne le volume général du bâtiment en cohérence avec sa fonction de bibliothèque en symbolisant par des lignes verticales blanches, sur deux de ses façades, des livres rangés sur des rayonnages. Représentant la couverture du livre, la façade Est est traversée de lignes horizontales. Elles établissent également un lien entre le rôle de conservation traditionnellement associé à cet espace et le monde numérique contemporain. Le traitement de l'escalier de secours évoque un ouvrage extrait des rayonnages dont la reliure dorée rappelle la fonction patrimoniale du lieu. L'éclairage coloré du soubassement contribue à alléger la structure architecturale de l'édifice

Concepteurs : Atelier Roland Jéol et BC Ingénierie
Installateur : Serpollet - Crédit photo : © Michel Djaoui.

2^{ème}

Communauté
de **Haute-Provence**
(04 - Alpes de Haute-Provence)

pour la mise en lumière
de la **citadelle de Mane**



Cette mise en valeur délicate de l'enceinte domine le village et les alentours. La proximité de l'Observatoire astronomique de Haute-Provence a nécessité une véritable réflexion en termes de positionnement des équipements, choix des sources et réglage des flux lumineux. Du crépuscule à une heure du matin, la silhouette de la citadelle se révèle peu à peu dans le paysage et se pare de couleurs chaudes, évoquant un coucher du soleil, avant de s'estomper progressivement jusqu'à extinction complète. Le jury a particulièrement apprécié cette scénarisation, sobre et respectueuse de l'environnement.

Concepteur : Originale Lumière Ingénierie
Installateurs : EIS / Clemessy ; Urbellec ; Atelier Métamorphose
Crédit photo : © Originale Lumière Ingénierie

3^{ème}

Village de Sauve
(30 - Gard)

pour la mise en lumière
du **centre ancien du village**
«**Le Vieux Sauve**»



Le jury a apprécié la démarche globale d'éclairage qui consiste à traiter le centre historique du village dans son intégralité : places, ruelles, arcades, fontaine, arbres sont mis en valeur. La lumière crée une ambiance, homogène et attractive, incitant à la (re)découverte nocturne du passé médiéval du village.

Concepteur : Cabinet Cereg
Installateur : ETE Valette - Crédit photo : © ETE Valette

INTERVENTION DE GUY LACROIX À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNTF

Au cours de l'Assemblée générale de la FNTF, Guy Lacroix, Président du SERCE, a souligné l'impact de l'arrivée du « smart » (smart grids, smart building, smart cities...) pour l'ensemble des acteurs de la vie économique. Les innovations développées par les entreprises des travaux publics construisent les infrastructures de cette révolution numérique mais aussi de nouveaux usages, de nouveaux systèmes. Leur implantation au cœur des territoires leur permet d'accompagner les collectivités dans ces changements.

Encore faut-il qu'il y ait une politique claire du développement des infrastructures et des territoires. Cela passe notamment par une vraie dynamique de déploiement de la fibre optique qui est un facteur de cohésion territoriale.



CONFÉRENCE DU SERCE « CONVERGENCE ÉNERGIE / NUMÉRIQUE : QUELS RÉSEAUX ET SERVICES INTELLIGENTS POUR DEMAIN ? »

Organisée le 30 juin par le SERCE, les expérimentations menées par les villes d'Issy-les-Moulineaux (92) et de Chartres Métropole (28) permettent d'explorer concrètement les nouveaux usages et services rendus possibles par l'intégration de solutions associant étroitement l'électricité et les systèmes de communication.

L'accès aux données et l'interopérabilité des systèmes se situent au cœur de nouveaux usages et sont appelés à modifier durablement le schéma énergétique existant, ce qui nécessite d'adapter la réglementation afin d'accompagner la transition qui s'amorce. Au cœur de la conception et de l'exploitation des réseaux, les entreprises du SERCE sont des acteurs particulièrement pertinents de cet environnement en transition.

↓ **TÉLÉCHARGEZ LA POSITION DU SERCE SUR www.serce.fr, rubrique «Événements».** En ligne courant juillet.



Paris, 30 juin 2016

UNE ÉTUDE CONSACRÉE À LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

Le SERCE, en partenariat avec les organisations professionnelles représentant des constructeurs et installateurs d'équipement électrique (GIMELEC, GESEC et FFIE) a lancé une étude portant sur la rénovation des bâtiments des collectivités locales. A travers plusieurs dizaines d'entretiens avec des collectivités de toutes tailles, auprès des services techniques comme des élus, il s'agit de mieux comprendre les freins et les moteurs au lancement de projets de rénovation.

Cette étude devrait permettre aux entreprises du SERCE, en identifiant mieux les attentes des collectivités et l'origine possible des blocages, de formuler des recommandations aux collectivités dans la conduite de leurs projets en s'appuyant sur les pratiques de celles qui réussissent. L'étude lancée au mois d'avril sera publiée prochainement.



SMART BUILDING : L'ENJEU DE L'INTEROPÉRABILITÉ DES SOLUTIONS



Depuis un an, le SERCE adhère à la Smart Building Alliance for smart Cities. Au cœur des préoccupations et des innovations des entreprises du SERCE, ses travaux portent sur le bâtiment intelligent et la ville durable.



Emmanuel FRANÇOIS,
Président de Smart Building Alliance (SBA)

«L'arrivée du numérique bouleverse totalement le monde de la GTB (Gestion Technique du Bâtiment) entraînant des changements fondamentaux dans les modèles économiques, qui nécessitent de passer d'une organisation en silo à une organisation transversale.

SBA, créée en 2012, a pour mission de représenter l'écosystème «Smart» et promouvoir le développement des Smart Buildings. Les réflexions des différents groupes de travail de l'association abordent notamment la convergence entre les métiers traditionnels et la numérisation des systèmes. La SBA souhaite par ses actions développer l'interopérabilité des technologies pour en faciliter le pilotage, au service des usages et des usagers (optimisation des m², gain d'efficacité énergétique et amélioration du confort). Condition sine qua non pour y parvenir : faire coopérer tous les acteurs pour associer les compétences techniques, énergétiques et informatiques et permettre le partage et la mutualisation des équipements pour faire en sorte que

les bâtiments deviennent des centres de profit et non plus des centres de coûts.

Les entreprises du SERCE sont au cœur des préoccupations et des innovations dans le domaine des travaux portant sur le bâtiment intelligent et la ville durable. Cette mutation correspond précisément à leurs compétences en qualité d'intégrateurs de technologies au service de l'efficacité énergétique. Elles ont un rôle prépondérant à jouer dans la circulation des informations liées aux nouveaux systèmes numériques, dans la formation permanente de leurs équipes et dans l'apport de nouveaux services liés aux expertises métiers tels que des contrats de services ou de maintenance.

Le numérique représente une formidable opportunité pour la maîtrise de l'énergie. Il permet à la fois de mutualiser les systèmes intelligents nécessaires au pilotage énergétique avec d'autres services et de repenser l'organisation de notre société autour de nouveaux usages sur fonds d'économie collaborative avec, dans les deux cas, la génération d'efficacité. Cette mutation entraîne un bouleversement des modèles économiques sur une échelle de temps très courte qui nécessite de la part des entreprises beaucoup d'agilité pour adapter les compétences de leurs équipes et accompagner cette transition.»



Nucléaire

UNE NOUVELLE CHARTE DE PROGRÈS

Le SERCE participe au groupe de travail chargé de la rédaction d'une nouvelle charte de partenariat entre la Direction de la Production Nucléaire d'EDF et les organisations professionnelles intitulée : «**Charte de progrès pour un nucléaire exemplaire et performant**».

Le SERCE a particulièrement insisté pour que l'objet de cette charte soit essentiellement centré sur la sûreté de fonctionnement et la performance du parc nucléaire. Le groupe de travail a également travaillé à la définition des différents indicateurs de performance, inhérents aux recommandations de la charte. Le document final doit être signé par les partenaires le 30 juin 2016.



Réseaux

LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, THÈME DE LA CONFÉRENCE DU SERCE

salon
des maires
et des collectivités locales
31 MAI AU 2 JUIN 2016
Paris - Porte de Versailles



C'est dans une salle comble que s'est déroulée la conférence qu'organisait le SERCE : «**Rénover l'éclairage public - Consommer moins, réduire les nuisances : retours sur des expériences réussies**». Les témoignages de trois élus* de petites communes ainsi que l'intervention de Guy Geoffroy, Député-maire de Combs-la-Ville (77) et Président de l'association Ecomaires, ont permis d'illustrer concrètement le sujet et de démontrer la possibilité pour les collectivités, de réduire leur consommation énergétique ainsi que les nuisances lumineuses en remplaçant des équipements obsolètes, souvent vétustes et énergivores, sans obérer leur budget.

*Jean-Marc le Rudulier, maire de Buc (78) ; Sinclair Vouriot, Maire de Saint-Thibault-des-Vignes (77) ; Aymar de Germay, Maire de Marmagne (18), Premier vice-président de la Communauté d'agglomération Bourges Plus, Président du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE18), Vice-Président de la FNCCR, chargé de la Commission «Eclairage public».

CONSULTEZ LE COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE SUR LE SITE www.serce.fr, rubrique «Événements»



A cette occasion, le SERCE a diffusé une nouvelle brochure, «**Agir sur l'éclairage public...**» réalisée par la Commission «Éclairage public et régulation du trafic». Elle présente l'étendue des solutions proposées par les entreprises du SERCE pour aider les collectivités locales face aux enjeux énergétiques et environnementaux, économiques et sociétaux liés à l'éclairage.

Alors que les collectivités ont de plus en plus souvent recours à l'extinction pour réaliser des économies budgétaires, les entreprises du SERCE peuvent être force de propositions pour rénover leurs installations énergivores et assurer d'importantes économies d'énergie, avec des retours sur investissement rapides. La proximité des entreprises sur le terrain permet de bâtir des contrats dans la durée, adaptés aux contraintes des communes.

TÉLÉCHARGEZ LA POSITION DU SERCE SUR www.serce.fr, rubrique «Publications/Eclairage» ou depuis le «**Dossiers thématiques/Eclairage public**»



Fabrice Galloo, Président de la Commission «Éclairage public et régulation du trafic» du SERCE

«Le recours à l'extinction de l'éclairage public la nuit est en voie de mutation. Quelques milliers de communes s'y sont essayées et savent aujourd'hui en tirer les conclusions tant du point de vue économique que social et sociétal. Elles ont notamment pu constater la surcroissance d'accidents liée à l'extinction complète. C'est d'ailleurs principalement par méconnaissance des matériels et systèmes de gestion existants qu'étaient prises ces décisions.

L'évolution technique et technologique du matériel et la convergence énergétique / numérique amènent désormais les élus à repenser l'éclairage public comme un tout, répondant à la fois à des enjeux environnementaux, économiques, sécuritaires, d'attractivité, mais également comme un vecteur de déploiement de nouveaux services associés.

La Commission «Éclairage public» du SERCE, vient d'éditer une nouvelle brochure « Agir sur l'éclairage public » pour aider les 260 entreprises adhérentes à communiquer sur ce sujet d'une part et apporter aux décideurs une vision globale des expertises et dispositifs disponibles sur le marché, d'autre part. Elle place concrètement nos entreprises au cœur de la transition énergétique et numérique en qualité d'intégrateurs et opérateurs de services capables de satisfaire les besoins des collectivités grâce à des solutions sur mesure souples et adaptées, quelles que soient la taille et les spécificités de la commune.

Les innovations techniques et matérielles se multiplient, citons la technologie led, les détecteurs de présence, la scénarisation modulaire de l'éclairage la nuit... mais mieux encore, désormais l'éclairage peut être valorisé et devenir un poste de production grâce aux nouvelles solutions de connectique. Des services complémentaires comme le wifi, la vidéo protection, la recharge des véhicules électriques, la sonorisation numérique... viennent enrichir les services grâce à la capillarité du réseau qui va jusqu'au dernier km numérique».

Environnement

LES PLANTES INVASIVES : UN NOUVEAU RISQUE À PRÉVENIR

Les chantiers des entreprises de travaux publics, y compris ceux des entreprises du SERCE, sont susceptibles d'être de plus en plus confrontés à la problématique des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE), appelées plus communément plantes invasives. Introduites par l'homme, volontairement ou accidentellement, ces espèces s'implantent et se propagent en dehors de leurs aires de répartition naturelle (comme l'ambrosie, par exemple). Elles représentent une menace pour les écosystèmes, les habitats et les autres espèces vivantes, et peuvent avoir un impact négatif en termes écologiques, économiques et sanitaires.

Le cadre juridique définissant le traitement de ces plantes invasives poursuit son évolution. Applicable depuis le 1er janvier 2015, le règlement européen n°1143/2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes prévoit la mise en place de plans d'actions nationaux à partir du 1er janvier 2018.

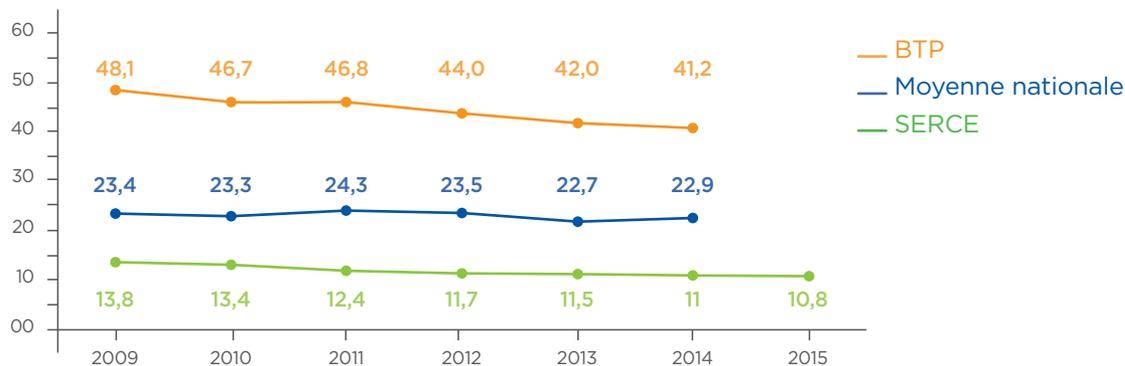
Dès lors, comme pour le traitement des déchets, la question de la responsabilité n'est pas clairement établie. La FNTP et le SERCE, par l'intermédiaire de ses commissions «Environnement», «Lignes aériennes et souterraines HTB», «Infrastructures de réseaux de distribution HTA/BT» et «Eclairage public» travaillent conjointement sur ce sujet pour recenser des chantiers ayant été confrontés à cette problématique ou susceptibles de l'être. L'objectif est d'identifier notamment les tâches et prestations qui pourraient donner lieu à de nouvelles clauses contractuelles, nationales ou régionales.



LES ADHÉRENTS DU SERCE PEUVENT TÉLÉCHARGER LE GUIDE DEPUIS L'ESPACE ADHÉRENTS, RUBRIQUE «**Documents/Documents de référence**»

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

RÉSULTATS SÉCURITÉ 2015 UN TAUX DE FRÉQUENCE TOUJOURS EN PROGRESSION



Les statistiques transmises en 2015 par les entreprises du SERCE témoignent d'un **recul régulier de la fréquence des accidents**, avec un taux de fréquence de 10,8 (11 en 2014, 11,5 en 2013, 11,7 en 2012 et 12,4 en 2011).

Toutefois, le taux de gravité, dans le prolongement de la tendance observée en 2014, a enregistré en 2015 une légère dégradation pour atteindre la valeur de 0,62 (0,59 en 2014).

50^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU CONCOURS SÉCURITÉ SERCE / OPPBTP



Depuis 1965, le Concours sécurité SERCE/OPPBTP distingue parmi les adhérents du SERCE, les entreprises les plus performantes en matière de Santé et Sécurité au travail, durant l'année civile écoulée.

Les prix attribués par le jury récompensent les efforts réalisés par les entreprises selon deux approches :

- La première apprécie les performances globales, à partir de l'examen des taux de fréquence et de gravité de toutes les entreprises, classées en familles de concours selon la nature et le volume de leur activité.
- La seconde, appelée **«Challenge du jury»** concerne les actions ponctuelles des entreprises en faveur de la prévention des risques dans les domaines suivants : la formation à la sécurité, le matériel, les procédures de travail, la mobilisation des salariés, la gestion de l'intérim et de la sous-traitance, la prévention du risque routier, la lutte contre les addictions.

Le palmarès complet ainsi que de nombreux témoignages de lauréats sont présentés dans la **Lettre du Concours Sécurité**.
TÉLÉCHARGEZ LA LETTRE DU CONCOURS SÉCURITÉ 2015 SUR www.serce.fr, rubrique **«Événements / Concours Sécurité»**

RETOUR SUR DEUX RÉALISATIONS PRIMÉES DANS LE CADRE DU CHALLENGE DU JURY :

ÉVALUER LES CONNAISSANCES EN DIRECT GRÂCE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

INEO PACA
Aix-en-Provence, Bouches-du Rhône (13)

Comment valider en temps réel les connaissances des monteurs afin de remédier sur le champ aux incompréhensions détectées ?

A l'automne 2015, INEO PACA a testé un nouveau concept d'échange interactif pendant les réunions de prévention sécurité, entre le formateur et les monteurs. Il est toujours difficile pour un individu d'exprimer en public son incompréhension d'un sujet ou d'exprimer un propos qu'il imagine pouvoir lui être reproché. Pour passer outre, le préventeur a mis à disposition de chaque personne présente, une télécommande permettant de répondre à des questions posées au fil de la présentation sur écran.

Cédric Izacard, chargé de prévention réseaux et éclairage public : « Sur la base de réponses anonymes, chaque participant a joué le jeu en répondant aux questions à choix multiple. Nous avons ainsi validé ou non chaque étape de la formation en apportant de nouvelles explications si nécessaire. ». Cédric Izacard a pu apprécier les lacunes des monteurs en matière de prévention du risque électrique, en vue d'identifier les axes de formation prioritaires. « A cette occasion, nous comptons également faire un point sur les presque accidents et les situations dangereuses vécus par les monteurs. Les informations ont été très nombreuses à remonter et bien au-delà de ce que nous imaginions ! »

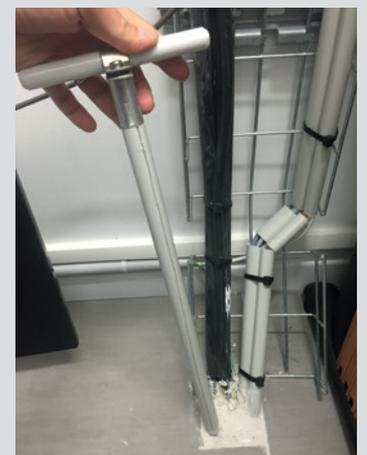


UN SYSTÈME DE PASSE-TRÉMIE POUR CÂBLES ÉLECTRIQUES

SNEF PIERRELATTE
Pierrelatte, Drôme (26)

Comment, en toute sécurité, ajouter un câble dans une trémie coupe-feu occupée par des câbles sous tension ?

La mise au point en interne d'un passe-trémie en matériau isolant est le fruit d'un travail d'équipe en lien avec un exploitant. « Plus précisément cet outil est né des suites de l'analyse d'un presque accident », explique Olivier Bossi Croci, Directeur QSE à la SNEF. « Lors de l'introduction d'un câble supplémentaire dans une trémie, un des câbles en place sous tension a été blessé, provoquant un court-circuit ». L'outil passe-trémie est constitué d'une tige en matière isolante se terminant en pointe arrondie, sur laquelle est glissé un tube IRL rigide, fendu sur sa longueur. Le compagnon traverse alors la trémie coupe-feu avec cet ensemble, puis retire l'aiguille laissant sur place le tube IRL. Ce dernier facilite le passage du câble (jusqu'à 35 mm² de section totale). Reste ensuite à retirer la portion de tube. L'exposition au risque électrique a donc été réduite durant cette opération ! A ce jour SNEF a mis plusieurs de ces outils au service des différentes équipes d'intervention.



FORMATION

UN NOUVEAU DIRECTEUR À LA TÊTE DE FORMAPELEC

Au printemps 2016, succédant à Marc Laurent, Henri Perez a été nommé Directeur de FORMAPELEC, l'association pour la formation professionnelle continue dans l'équipement électrique, créée par des organisations professionnelles de l'installation électrique, dont le SERCE.

Après avoir travaillé au sein d'entreprises adhérentes au SERCE en qualité de Responsable Affaires Travaux extérieurs, puis comme Responsable d'exploitation, Henri Perez a créé en 2010 la société PREZTANCE, une structure spécialisée dans la formation professionnelle dans les domaines du génie électrique et du BTP ainsi que le coaching d'équipe. Depuis 2016, le groupe a rejoint l'entité FORMAPELEC dont il constitue un département avec une offre de formation à part entière.



Henri Perez,
Directeur de FORMAPELEC

« Outre une offre de formations très étendue, complétée par une activité de certification de personnes dans le domaine des monteuses de réseaux en canalisations électriques souterraines, et à la demande des entreprises, nous avons deux grands axes de développement pour aider à la relance de la compétitivité des entreprises françaises :

■ **renforcer nos offres « sur-mesure »** de formations d'encadrement de chantier, management aux métiers de chefs d'équipe, chefs de chantier, conducteurs de travaux et responsables d'affaires.

■ **créer de nouvelles formations** s'inscrivant dans la convergence énergie/numérique qui permettront aux entreprises de faire monter en compétences et savoir-faire leurs collaborateurs d'une part, et créer une valeur ajoutée indispensable à leur offre de services d'autre part.

Particulièrement attentif aux mutations techniques et technologiques des métiers du génie électrique et climatique, FORMAPELEC a plus que jamais la volonté de placer les besoins des entreprises au centre de ses préoccupations.

Conscient que la formation continue des collaborateurs est un des facteurs clés de la réussite d'une entreprise, nous souhaitons fortement consolider nos relations avec les entreprises du SERCE pour répondre à leurs besoins en termes de formations et certifications, mais également approfondir les échanges pour anticiper les grandes évolutions professionnelles et participer activement à leur réussite ».

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE NOUVEAU PLATEAU TECHNIQUE DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Le 26 mai 2016, Le SERCE et le GRETA21, avec leurs partenaires, ont signé une convention de partenariat. Elle se concrétise par la mise à disposition d'un nouveau plateau technique, hébergé par le Lycée Gustave Eiffel de Dijon. Cette plate-forme a été réalisée grâce à la contribution de la Région Bourgogne, du GRETA21 en collaboration avec ses partenaires, la FRTP Bourgogne et le SERCE.

Ouvert aux jeunes, aux demandeurs d'emploi et aux salariés, il offre la perspective d'un métier porteur d'emplois à l'échelle locale. En créant une passerelle avec les entreprises, ce partenariat favorise l'insertion rapide des jeunes dans le monde du travail.



Pour **Fabrice Dudragne,**
Conseiller régional «Réseaux» du SERCE pour la région Bourgogne

« Ce dispositif d'envergure régionale répond avec pertinence aux attentes de tous les acteurs de la distribution publique d'électricité. Il propose des parcours de formation, de perfectionnement et de recyclage couvrant l'ensemble des exigences techniques et de sécurité propres aux travaux sous-tension. Un bel outil pour assurer le renouvellement d'une génération de « lignards » et maintenir dans les entreprises de la région une compétence stratégique pour la qualité de vie et l'économie du territoire ! »

CONSULTEZ LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUR www.serce.fr,
rubrique «Espace presse /Communiqués de presse»



PROCHAINES SESSIONS DES CERTIFICATIONS DE QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES



**À NOTER
SUR VOTRE AGENDA**

Prochaines sessions CQP

21 et 22 juin Deux sessions du CQP «**Monteur en Signalisation ferroviaire**» / Centre de formation GTIF de Montceau-les-Mines (71)

23 juin **CQP «Monteurs raccordeur FttH»** / GRETA des Industries de l'Agglomération Lyonnaise (GIAL), au Lycée Jacques de Flesselles à Lyon

Novembre **CQP « Monteur Caténaire »**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laurence Veisenbacher : l.veisenbacher@serce.fr

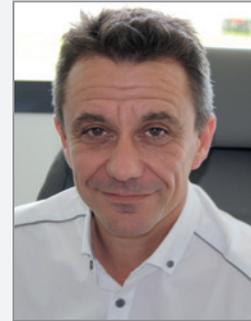
EN BREF

L'AGENDA DU SERCE

Mois	Date	Événement
Juin	23 juin	Commission «Centrales et nucléaire»
	24 juin	Objectif Fibre : réunion plénière
	30 juin	SERCE : Assemblée générale et conférence, suivie du cocktail annuel du SERCE
Juillet/Août	5 juillet	Commission «Questions juridiques»
	6 juillet	Commission «Eclairage public»
Septembre	6 septembre	Commission «Qualification»
	8 septembre	Commission «Environnement» Commission «Prévention & Sécurité»
	13 septembre	Commission «Signalisation transport»
	14 septembre	Commission «Caténaires»
	15 septembre	Bureau du SERCE
	20 septembre	Commission «Centrales et nucléaire» IUT les Andelys (27) : inauguration de la plateforme pédagogique
	21 septembre	Réunion des Délégués et Conseillers régionaux
22 septembre	Conseil d'administration du SERCE	
Octobre	29 septembre	Rencontre avec les entreprises de la région Ile-de-France
	5 octobre	Rencontre avec les entreprises de la région Centre
	13 octobre	Bureau du SERCE
	19 octobre	Comité de liaison SERCE / Enedis (ex-ERDF)

NOMINATIONS

RÉGIONS



Franck STECHENKO
(Darlavoix)
Conseiller régional
«Réseaux» Limousin



Stéphane LALLIER
(ENGIE INEO
Réseaux Nord Ouest)
Conseiller régional «Réseaux»
Normandie

PUBLICATIONS



Rapport d'activité 2015

Présentation des actions et activités menées par le SERCE et ses représentants (commissions et délégations régionales) au cours de l'année 2015. Il rappelle les faits marquants et dresse un panorama des actions du SERCE dans les domaines : Climat-Énergie, Environnement, Réseaux et infrastructures, Social, Formation, Juridique, Prévention & Sécurité et Communication.

DOCUMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR www.serce.fr, rubrique «Publications/Documents de présentation du SERCE»



Plaquette «Travaux à proximité des réseaux»

Le SERCE a réalisé, avec la FNCCR, un guide à destination des collectivités locales et des entreprises de travaux, reprenant les questions qui reviennent le plus fréquemment sur la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation DT-DICT.

DOCUMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR www.serce.fr, rubrique «Prévention-Sécurité»

LES RENDEZ-VOUS DU SERCE

Le SERCE a rencontré la Directrice générale d'Exterimmo (Caisse des Dépôts) sur le financement de la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires, notamment des collectivités locales.

le 29 juin, Le Président du SERCE, Guy Lacroix, a été auditionné à l'Assemblée nationale, par la Mission d'information parlementaire chargée d'évaluer la mise en oeuvre de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Retrouvez SERCE'INFOS et toutes les informations du SERCE sur le site internet :

www.serce.fr



le SERCE soutient l'action d'Électriciens Sans Frontières



Contact PRESSE
Agence C-Comme Vous

Tél. : 01 45 31 20 83
julie@c-commevous.com
www.c-commevous.com

@CCommeVous



Contact SERCE
Marielle Mourgues

Tél. : 01 47 20 69 45
www.serce.fr
www.metiers-electricite.com

@SERCE_France

Crédits photos :
Photothèques : SERCE © X. Boymond, © X. Granet, © M. Laurent - SNEF - FNTP - FRTP Bourgogne